

Le 15 décembre 2016

Monsieur le Président
de la République Française
Palais de l'Elysée
55 rue du Fg Saint Honoré
75008 Paris

Monsieur le Président,

Tout d'abord, nous pensons que vous êtes le Président de la République Française qui est allé le plus loin dans le rapprochement avec l'Algérie, notamment en étant le premier à condamner sans équivoque le massacre d'algériens du 17 octobre 1961 à Paris.

Par la présente lettre, nous vous demandons de favoriser le retour en Algérie des crânes déposés au Musée d' l'Homme. Ci-dessous, nous vous proposons la lecture par un bref historique de l'acte colonial et du voyage de ces crânes d'algériens :

« 1847 : Reddition de l'Émir Abdelkader. Les autorités françaises pensent que l'Algérie est « pacifiée » et que la colonisation peut se déployer. Erreur, d'anciens lieutenants de l'Émir veulent continuer la lutte, en particulier en s'opposant à la mainmise des colons sur les terres algériennes. C'est dans ce cadre qu'ils ont décidé de défendre l'Oasis des Zaatcha, qui avait suscité les appétits des colons. La France dépêche une colonne commandée par le général Herbillon. Cette colonne se heurte à une résistance acharnée, perd des centaines d'hommes et bat en retraite. Elle revient en force et procède à une guerre totale qui se solde par un massacre quasi absolu. Ni les bébés, ni les vieillards n'ont été épargnés. Les femmes ont péri après avoir subi les assauts sexuels d'une soldatesque ivre de rage. Selon le général Herbillon lui-même, seuls ont survécu un vieil aveugle et « trois ou quatre femmes ». Les dirigeants de la rébellion ont été mis à mort puis décapités. Leurs têtes ont été exposées dans les villages avoisinants pour terroriser les habitants et étouffer toute velléité de rébellion. Selon « l'usage » de l'époque, ces têtes ont été prises par des « collectionneurs », souvent des médecins militaires, friands de restes humains, oreilles, bébés trempés dans du formol...

Quelques décennies plus tard, ces têtes ont fini au Musée de l'Homme, d'abord exposés aux regards des visiteurs, puis entreposés dans de vulgaires cartons, enfermés dans des armoires métalliques, dans les sous-sols du Musée ».

Une pétition, lancée en mai 2016 appelle à la restitution de ces crânes à l'Algérie, pour qu'ils y soient inhumés dans la dignité. Cette pétition a recueilli près de 30 000 signatures. Une tribune d'historiens et d'universitaires de France a été publiée dans le Monde en juillet 2016 sous le titre « *Les crânes de résistants algériens n'ont rien à faire au Musée de l'homme* ».



Il ne s'agit pas de repentance, mais de reconnaissance, et de rendre leur dignité à des hommes dont le seul crime a été de refuser la sujétion. Rendre ces crânes à leur patrie représenterait un symbole très fort, de nature à accréditer le souhait de reconstituer avec l'Algérie une relation de confiance, exempte du surplomb colonial.

La réconciliation, que nous souhaitons ardemment, présuppose la reconnaissance de l'égalité entre les ennemis d'hier. Garder ces crânes dans les caves d'un musée parisien constitue une négative de ce principe d'égalité et constitue une entrave permanente à un processus de rapprochement réel.

Nous savons que sur le plan légal, ces crânes sont intégrés aux collections patrimoniales de l'État Français. De ce fait, ils sont inaliénables. Cet obstacle s'est déjà présente avec les crânes du chef kanak Ataï et de son médecin, qui avaient également été exposés au Musée de l'Homme, et les têtes Maoris, réclamés par les autorités néo-zélandaises. Il avait été surmonté par l'adoption d'une loi, votée par l'Assemblée Nationale qui les sortait de ces collections, ce qui ouvrait la voie à leur restitution.

Le même processus peut être mis en œuvre pour les crânes des combattants algériens. Vous pourriez, Monsieur le Président, l'initier en demandant au Parlement de se saisir d'un projet de loi que votre gouvernement pourrait lui soumettre.

Dans l'espoir que vous poursuivrez les initiatives que vous avez déjà accomplies à l'égard du peuple et de l'État algériens, et dans cette attente,

Nous vous prions d'accepter, Monsieur le Président, nos salutations respectueuses et de paix.



Alain Desjardin
Président de la 4acg

PJ. Trouvez ci-joint :

- Notre Charte de la Fraternisation entre les peuples français et algérien,
- La plaquette donnant connaissance de qui nous sommes, des actions d'éducation et de solidarité que nous initions à l'égard des peuples algérien et palestinien, des voyages échanges favorisant l'amitié et nos interventions vers la jeunesse française sur les causes et les effets des guerres.

